

Sujet : [INTERNET] Projet logistique Le Bosquel

De :

Date : 13/03/2024 22:11

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Je suis contre ce projet pour des raisons d'environnement paysager dans un contexte où la vision qui s'impose dans le périmètre élargi de la communauté de communes (CCSO) est celui d'une exploitation systématique des sites du fait des éoliennes : 181 machines, première et de loin des communautés de commune du secteur en la matière.

Stop à l'occupation industrielle des paysages !

Je cite notamment ci-après le rapport de la MRAE :

"Le terrain d'assiette du projet se situe en partie à l'intérieur du périmètre de protection des abords du château d'Essertaux, inscrit au titre des monuments historiques. Le projet sera visible depuis le château et son parc.

La chaussée Brunehaut (ancienne voie gallo-romaine) reliant Amiens à Beauvais franchit le site sur un peu moins d'un kilomètre. Elle sert actuellement de chemin de desserte agricole et de randonnée.

Le site se trouve dans un paysage sensible nécessitant de porter une attention particulière au traitement de la zone et de ses franges, d'autant qu'il est prévu un entrepôt de grande hauteur."

...